

Type de Réunion IRP convoquée par l'employeur	Mandats concernés	Fréquence des réunions	Réunion extraordinaire possible
Réunions CSE	Elus titulaires (suppléant qui remplace titulaire) + représentants syndicaux CSE	Une réunion plénière + une préparatoire par mois	oui
Commission CRP (CSE)	Membres commission CRP	Trimestrielle	non
Commission CSSCT (CSE)	Membres commission CSSCT (dont référent harcèlement)	4 réunions prépa + 4 réunions par an	oui
Commissions CSE éga pro et form pro	Membres commissions éga pro et form pro	Semestrielle	non
Réunions CSEC	Elus titulaires + suppléants + représentants syndicaux CSEC	6 réunions prépa + 6 réunions plénières par an	oui
Commissions CSEC	Membres commissions CSEC	Semestrielle	non
Commission CCSSCT (CSEC)	Membres commissions CCSSCT	2 réunions par an + prépa	oui
Commission sociale (CSEC)	Membre commission sociale	1 réunion par mois max	non
Commission Paritaire Négociation	Tout type de mandat	Environ 1 à 2 réunions / mois	non
Réunion RP	Titulaires RP	Mensuelle, trimestrielle... selon centre	non
Comité de groupe VYV	Titulaires comité de groupe + représentants syndicaux comité de groupe	2 réunions par an + préparatoires	oui
Comités de sous groupe VYV	Titulaires comités de sous groupe + représentants syndicaux comités de sous-groupe	3 réunions par an + préparatoires	oui
Commission économique et stratégie VYV	Membre commission	2 réunions + préparatoires	non
	Membre bureau + secrétaire comité de groupe + secrétaires comités de sous-groupe	2 réunions par an	non